

Lannion, le 24/07/2026 –17h45

LUMIBIRD RENFORCE SON POSITIONNEMENT DANS LES TECHNOLOGIES LASER STRATÉGIQUES

- **Cession de la participation de Lumibird dans Cilas**
- **Partenariat industriel de long terme avec Cilas**
- **Reprise par Lumibird des activités de maintenance Laser Mégajoule**

Dans un contexte marqué par l'accélération des investissements de défense en Europe et le besoin croissant de souveraineté technologique, Lumibird poursuit la mise en œuvre de sa stratégie visant à renforcer son positionnement sur les technologies laser critiques destinées aux marchés de la Défense, du Spatial, de la Recherche et de l'Industrie.

Le Groupe annonce aujourd'hui la signature d'un protocole d'accord global avec Cilas et ses actionnaires, constituant une nouvelle étape de cette stratégie. Le projet envisagé par ce protocole d'accord permettrait de clarifier durablement le positionnement industriel des différents acteurs de la filière française du laser tout en renforçant les coopérations technologiques de long terme.

Le protocole d'accord comprend trois volets complémentaires.

Le premier prévoit la cession de l'intégralité de la participation détenue par Lumibird dans Cilas, représentant 37 % du capital.

Le deuxième prévoit la conclusion d'accords industriels pluriannuels portant sur la fourniture par Lumibird de composants, de sources laser et de sous-ensembles technologiques destinés à plusieurs programmes stratégiques de défense. Ces accords confortent le rôle de Lumibird comme partenaire technologique de référence des grands intégrateurs français.

Le troisième prévoit la reprise par Lumibird des activités de maintenance de Cilas sur le Laser Mégajoule (LMJ). Cette activité viendrait compléter les compétences déjà développées par le Groupe auprès du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), tant pour les applications de défense que pour les programmes de recherche liés à la fusion inertielle. Lumibird intégrerait à cette occasion une activité rentable ainsi qu'une équipe de 18 ingénieurs et techniciens hautement spécialisés.

L'opération, si elle est confirmée après l'obtention des avis des instances représentatives du personnel concernées, serait attendue d'ici la fin du troisième trimestre 2026, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Une opération créatrice de valeur pour l'ensemble de la filière

Cette opération permettrait à chacun des acteurs de renforcer son positionnement sur son cœur d'expertise.

Pour Lumibird, elle constituerait une nouvelle étape dans la construction d'un groupe entièrement centré sur les technologies laser à forte valeur ajoutée. En sécurisant des partenariats industriels de long terme et en renforçant ses compétences sur le Laser Mégajoule, le Groupe consoliderait sa

position sur les composants, les sources laser et les briques technologiques qui constituent le socle des futurs systèmes laser de défense, spatiaux et scientifiques.

Plus largement, cet accord contribuerait à renforcer une chaîne industrielle nationale plus intégrée, plus compétitive et davantage tournée vers les technologies souveraines, au bénéfice des grands programmes français et européens de défense.

Déclaration de Marc Le Flohic, Président-directeur général de Lumibird

« Lorsque nous avons investi dans Cilas, notre ambition était de contribuer au développement d'une filière française du laser plus forte, plus cohérente et plus compétitive. Les accords conclus aujourd'hui permettent de franchir une nouvelle étape dans cette ambition en clarifiant durablement le rôle de chacun des acteurs industriels.

Pour Lumibird, cette opération constituerait une étape structurante. Elle nous permettrait de concentrer davantage nos investissements sur les technologies laser qui constituent notre cœur d'expertise, de sécuriser des partenariats industriels de long terme et de renforcer notre présence sur le Laser Mégajoule, infrastructure scientifique et stratégique majeure pour la France. Nous pourrions aborder ainsi une nouvelle phase de développement avec un positionnement encore plus lisible au service de la souveraineté technologique française et européenne. »

Prochaine information : Chiffre d'affaires 1^{er} semestre, le 27/07/2026 après bourse

La présente annonce pourra être commentée lors d'un call investisseurs à l'issue de la publication du CA S1

LUMIBIRD est un des plus grands spécialistes mondiaux du laser. Fort de plus de 50 années d'expérience et maîtrisant les technologies de laser à solides, de laser diodes et de laser à fibres, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des solutions laser haute performance via deux branches : Photonique et Médical. La branche Photonique conçoit et produit des composants, lasers et systèmes pour les marchés défense et spatial, environnement, topographie et sécurité, industriel et scientifique, medtech. La branche Médical conçoit et produit des systèmes médicaux de diagnostic et de traitement pour l'ophtalmologie. Issu du rapprochement en octobre 2017 entre les Groupes Keopsys et Quantel, LUMIBIRD, fort de plus de 1 000 collaborateurs et 225,6 M€ de chiffre d'affaires en 2025 est présent en Europe, en Amérique et en Asie.

Les actions de LUMIBIRD sont cotées au compartiment B d'Euronext Paris. FR0000038242 – LBIRD www.lumibird.com
LUMIBIRD fait partie depuis 2022 d'Euronext Tech Leaders

Contacts

LUMIBIRD

Marc Le Flohic
Président directeur général
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

LUMIBIRD

Andrew Moysey
Chief Financial Officer
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@lumibird.com

Actus

Mathieu Calieux / Manon Clairet
Communication financière
Tel. +33(0) 1 53 65 37 91
lumibird@actus.fr

Shan

Alexandre Daudin
Relations presse
Tel. +33(0)6 34 92 46 15
alexandre.daudin@shan.fr